

5 - REFERENTIELS

Article L6113-1 [En savoir plus sur cet article...](#) Créé par [LOI n°2018-771 du 5 septembre 2018 - art. 31 \(V\)](#)

« Les certifications professionnelles enregistrées au répertoire national des certifications professionnelles permettent une validation des compétences et des connaissances acquises nécessaires à l'exercice d'activités professionnelles. Elles sont définies notamment par un **référentiel d'activités** qui décrit les situations de travail et les activités exercées, les métiers ou emplois visés, un **référentiel de compétences** qui identifie les compétences et les connaissances, y compris transversales, qui en découlent et un **référentiel d'évaluation** qui définit les critères et les modalités d'évaluation des acquis. »

Metteur en scène

- La formulation des activités et des compétences s'effectue en référence à un cadre artistique et culturel. Il contient des dimensions de vision, de représentation, de création, de partage auxquelles s'associent bien entendu des gestes professionnels remarquables répondant à la fois à des objectifs artistiques et à des objectifs opérationnels.
- Les termes employés sont les termes métier tels que des experts l'utilisent dans leurs activités quotidiennes et dans un usage pédagogique vis-à-vis de tout public.
- La mise en situation reconstituée est privilégiée car elle permet de répondre à la fois au cadre artistique et aux besoins opérationnels.
- Les critères rendent compte des exigences vis-à-vis des attendus de production/livraison comme de la qualité d'expression et de communication de la personne.

Le descriptif comprend une présentation :

- Des blocs « transversaux »
- Des blocs « métier »

Blocs « transversaux »

N° du bloc de compétence	Intitulé du bloc	Liste de compétences	Modalités d'évaluation
1	Usages avancés et spécialisés des outils numériques	<ul style="list-style-type: none"> - Identifier les usages numériques et les impacts de leur évolution sur le ou les domaines concernés par la mention - Se servir de façon autonome des outils numériques avancés pour un ou plusieurs métiers ou secteurs de recherche du domaine 	<p>Chaque certificateur accrédité met en œuvre les modalités qu'il juge adaptées : rendu de travaux, mise en situation, évaluation de projet, etc. Ces modalités d'évaluation peuvent être adaptées en fonction du chemin d'accès à la certification : formation initiale, VAE, formation continue.</p>
2	Développement et intégration de savoirs hautement spécialisés	<ul style="list-style-type: none"> - Mobiliser des savoirs hautement spécialisés, dont certains sont à l'avant-garde du savoir dans un domaine de travail ou d'études, comme base d'une pensée originale - Développer une conscience critique des savoirs dans un domaine et/ou à l'interface de plusieurs domaines - Résoudre des problèmes pour développer de nouveaux savoirs et de nouvelles procédures et intégrer les savoirs de différents domaines - Apporter des contributions novatrices dans le cadre d'échanges de haut niveau, et dans des contextes internationaux - Conduire une analyse réflexive et distanciée prenant en compte les enjeux, les problématiques et la complexité d'une demande ou d'une situation afin de proposer des solutions adaptées et/ou innovantes en respect des évolutions de la réglementation 	<p>Chaque certificateur accrédité met en œuvre les modalités qu'il juge adaptées : rendu de travaux, mise en situation, évaluation de projet, etc. Ces modalités d'évaluation peuvent être adaptées en fonction du chemin d'accès à la certification : formation initiale, VAE, formation continue.</p>
3	Communication spécialisée pour le transfert de connaissances	<ul style="list-style-type: none"> - Identifier, sélectionner et analyser avec esprit critique diverses ressources spécialisées pour documenter un sujet et synthétiser ces données en vue de leur exploitation - Communiquer à des fins de formation ou de transfert de connaissances, par oral et par écrit, en français et dans au moins une langue étrangère 	<p>Chaque certificateur accrédité met en œuvre les modalités qu'il juge adaptées : rendu de travaux, mise en situation, évaluation de projet, etc. Ces modalités d'évaluation peuvent être adaptées en fonction du chemin d'accès à la certification : formation initiale, VAE, formation continue.</p>

N° du bloc de compétence	Intitulé du bloc	Liste de compétences	Modalités d'évaluation
4	Appui à la transformation en contexte professionnel	<ul style="list-style-type: none"> - Gérer des contextes professionnels ou d'études complexes, imprévisibles et qui nécessitent des approches stratégiques nouvelles - Prendre des responsabilités pour contribuer aux savoirs et aux pratiques professionnelles et/ou pour réviser la performance stratégique d'une équipe - Conduire un projet (conception, pilotage, coordination d'équipe, mise en œuvre et gestion, évaluation, diffusion) pouvant mobiliser des compétences pluridisciplinaires dans un cadre collaboratif - Analyser ses actions en situation professionnelle, s'autoévaluer pour améliorer sa pratique dans le cadre d'une démarche qualité - Respecter les principes d'éthique, de déontologie et de responsabilité environnementale 	Chaque certificateur accrédité met en œuvre les modalités qu'il juge adaptées : rendu de travaux, mise en situation, évaluation de projet, etc. Ces modalités d'évaluation peuvent être adaptées en fonction du chemin d'accès à la certification : formation initiale, VAE, formation continue.

Blocs « métier »

Référentiel d'activités <i>Décrit les situations de travail et les activités exercées, les métiers ou emplois visés</i>	Référentiel de compétences <i>Identifie les compétences et les connaissances, y compris transversales, qui découlent du référentiel d'activités</i>	Référentiel d'évaluation <i>Définit les critères et les modalités d'évaluation des acquis</i>	
		Modalités d'évaluation	Critères d'évaluation
— Bloc 1 — ANALYSER LES ENJEUX ARTISTIQUES ET DRAMATURGIQUES D'UN PROJET DE SPECTACLE VIVANT			
	<ul style="list-style-type: none"> - Situer le projet dans l'histoire du théâtre, du spectacle vivant et des arts afin de définir des éléments d'une invention scénique (en rupture ou continuité) - Construire les termes d'un dialogue (avec un horizon d'attente) entre le projet et l'époque de représentation - Définir/occuper la position du spectateur quelle expérience de projet de spectacle est proposé au spectateur 	<p><u>Mise en situation professionnelle réelle</u></p> <p>Réaliser un dossier d'analyse dramaturgique d'un répertoire ou d'un projet spectacle (en l'absence de répertoire)</p> <p>Objectif : rédiger et présenter un rapport écrit faisant état d'une analyse de la dramaturgie à partir d'un répertoire ou d'un spectacle</p> <p>La présentation est réalisée sur un format écrit et oral devant un jury composé de professionnels.</p>	<p><u>Qualité de la présentation</u></p> <ul style="list-style-type: none"> • Explicitation des choix artistiques, dramaturgiques au regard du contexte • Le dossier doit prendre en compte toutes les dimensions de la représentation • Une capacité à formuler et à transmettre un imaginaire pour la scène est démontrée

— Bloc 2 — CONCEVOIR UN PROJET DE MISE EN SCENE			
	<ul style="list-style-type: none"> - Évaluer la pertinence préalable d'investir le champ afin de concevoir mon projet de mise en scène - Prendre en compte les ressources allouées et les contraintes de représentation afin d'aboutir à l'affirmation d'un geste et d'une faisabilité - Mobiliser des intelligences relationnelles et collectives afin de dessiner un projet de représentation 	<p><u>Mise en situation professionnelle réelle</u></p> <p>Réalisation d'une esquisse de spectacle</p> <p>Objectif : passer du projet au plateau (ou démultiplier les possibles) dans les limites humaines et matérielles.</p> <p>L'évaluation se déroule dans le cadre d'une présentation devant un jury de professionnels.</p>	<p><u>Qualité de la réalisation</u></p> <ul style="list-style-type: none"> • Mise en oeuvre de l'impulsion initial du projet • Prise en compte des facteurs humaines et des contraintes scéniques • Singularité, originalité de la proposition
— Bloc 3 — ETABLIR UNE DISTRIBUTION			
	<ul style="list-style-type: none"> - Développer un imaginaire de représentation des membres de l'équipe artistique, technique, administratif du projet afin d'établir une démarche de sélection - Mobiliser son réseau professionnel/personnel (avec qui le projet sera co-construit) afin de constituer une équipe artistique, technique et administrative - Conduire des auditions/entretiens, percevoir l'originalité d'interprétation afin de sélectionner les acteurs 	<p><u>Mise en situation professionnelle réelle</u></p> <p>Réaliser une distribution</p> <p>Objectif : constituer une équipe pour un spectacle</p> <p>L'évaluation se déroule dans le cadre de la production d'un spectacle et par un jury de professionnels.</p>	<p><u>Qualité de la réalisation</u></p> <ul style="list-style-type: none"> • Adéquation de chacun des membres de l'équipe aux rôles confiés • Capacité à former une équipe de travail multidisciplinaires • Singularité de la proposition
— Bloc 4 — DIRIGER LES REPETITIONS			
	<ul style="list-style-type: none"> - Conduire le planning des répétitions afin d'assurer la représentation dans les délais impartis - Établir une relation de confiance avec les acteurs afin d'utiliser/d'exploiter bénéfiquement le facteur stress (lié à la représentation) - Coopérer avec le(s) institution(s) et les équipes en place afin qu'elles intègrent le projet dans leur organisation et réciproquement - Fédérer l'équipe autour d'un projet afin de construire un projet commun 	<p><u>Mise en situation professionnelle réelle</u></p> <p>Fabriquer un spectacle</p> <p>Objectif : réaliser un spectacle dans le calendrier préétabli (date de la première)</p> <p>L'évaluation se déroule dans le cadre de la production d'un spectacle et par un jury de professionnels.</p>	<p><u>Qualité de la réalisation</u></p> <ul style="list-style-type: none"> • Tenue du calendrier de répétition • Fédération d'une équipe • Réflexivité, capacité à interroger le spectacle par rapport au projet initial • Singularité de la proposition artistique